



Contractuels cheminots - PS25

Rassemblement à Paris le mardi 25 mai à 13h30

Rue du Commandant Mouchotte devant le siège de la SNCF

pour défendre nos droits!

Le mardi 25 mai 2004, aura lieu à Paris la première table ronde de négociations pour les personnels contractuels soumis au règlement PS 25. Le changement de date de cette première table ronde initialement prévue le 26 mai est la dernière manœuvre de la direction qui pensait sans doute affaiblir la mobilisation en agissant ainsi.

Même si les négociations ne seront pas bouclées à l'issue de cette réunion du 25 mai, il faut absolument que les personnels contractuels montrent leur détermination à cette occasion. C'est le seul message à adresser à cette direction SNCF qui ne semble toujours pas, pour l'instant, prête à nous écouter et à prendre en compte nos revendications.

Pour faire avancer les droits des contractuels, la fédération SUD-rail propose l'unité des syndicats !

Lors de l'interfédérale du 10 mai qui a réuni toutes les syndicats de la SNCF, SUD-rail a proposé un communiqué commun (repris au verso de ce tract) qui reprend l'essentiel de nos revendications et qui appelle au rassemblement du 25 mai.

En accord global sur le principe de cette expression, elles ont souhaité quelques jours de réflexion pour valider définitivement ce texte.

L'unité des syndicats pour défendre les revendications des contractuels est une condition pour imposer à la direction SNCF de véritables négociations sur les points fondamentaux comme la couverture sociale et les conditions de départ en retraite.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer au rassemblement du 25 mai à Paris devant la direction SNCF, la fédération SUD-rail posera un préavis de grève couvrant cette journée.

La fédération SUD-rail propose une expression commune des fédérations syndicales de cheminots avant l'ouverture des négociations

Communiqué des fédérations

CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-rail, UNSA, CGC, FGAAC

Les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-rail, UNSA, CGC, FGAAC réunies lundi 10 mai ont abordé les conditions dans lesquelles va s'ouvrir la négociation sur les contractuels et le règlement PS25.

Elles constatent que la direction SNCF a traîné les pieds pour ouvrir cette négociation promise depuis 1999 au moment des discussions sur l'accord 35 h.

Les différentes rencontres avec la direction RH en bilatérales montrent que les revendications portées par les milliers de contractuels de l'entreprise ne sont toujours pas prises en compte par la direction SNCF :

- Suppression de la clause de nationalité et suppression de l'âge limite d'admission au cadre permanent.
- Ouverture du droit à la retraite dans les mêmes conditions que celles des agents du cadre permanent. Accès immédiat à la retraite pour tous les agents qui ont plus de 55 ans avec une pension équivalente à leurs collègues du CP.
- Même niveau de protection sociale (couverture maladie, cabinets médicaux, etc..) que les agents assujettis à la caisse de prévoyance.
- Mise en place d'une véritable grille salariale pour tous les contractuels avec de réelles garanties de déroulement de carrière.
- Suppression des dernières inégalités de traitement dans le domaine de l'attribution des facilités de circulation.

Afin d'appuyer la mobilisation des personnels directement concernés et d'affirmer la solidarité entre les cheminots au statut et les contractuels, les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-rail, UNSA, CGC, FGAAC appellent à un rassemblement le mardi 25 mai à 13h30 devant le siège de l'entreprise.

Les fédérations confirmeront leur accord sur ce texte dans les prochains jours.

St Denis, le 11 mai 2004